

Villeneuve sur Lot, le 11 mai 2016,

Monsieur Le Président,

Nous souhaitons par la présente vous informer des raisons qui conduisent notre organisation syndicale à ne pas donner suite à la rencontre programmée avec vous et vos services et qui devait clôturer une série d'échanges à notre initiative. Ces rencontres étaient, de notre point de vue, essentielles pour renouer un dialogue social inexistant au sein du réseau depuis maintenant plus d'un an. En effet, la vocation de la CGC-CMA n'a jamais été de faire du blocage son étendard syndical. Elle s'est toujours engagée sur la voie de l'écoute, du dialogue et de la proposition constructive. A chaque fois, dans les commissions et les groupes de travail, elle a su faire preuve de discernement et s'est toujours opposée aux positions de principe. Nous vous ferons grâce ici de tous les exemples que nous pourrions citer et qui étayaient ces propos. Elle a pu également démontrer sa ténacité et sa pugnacité à participer aux instances lorsqu'il était question de ne pas la voir siéger sans qu'elle sache précisément qu'elles en étaient les raisons.

Au mois de janvier dernier, nous avons décidé de solliciter auprès de vos services une rencontre pour vous faire part de nos positions sur les sujets qui avaient conduits, selon nous, aux « crispations » actuelles et au blocage. Cette situation ne pouvait perdurer sans risque d'augmenter un malaise déjà bien présent au sein du réseau et d'empêcher les évolutions de nos organisations issues de la nouvelle réforme territoriale.

Lors de nos 2 rencontres, nous vous avons fait état de notre souhait de voir reprendre les travaux de l'ONE et donné nos positions concernant la grille des emplois et le déploiement des nouvelles fiches de postes, que nous estimons prioritaires. Dans le même temps, vous nous avez indiqué la nécessité de programmer une CPN52 pour introduire les points d'accord au Statut. Or, compte-tenu de l'incompréhension patente entre collègue employeur et collègue salarié sur les négociations à propos de l'Annexe X, nous vous avons alerté sur le fait que, porter à l'ODJ de cette CPN52 l'annexe X, conduirait immanquablement à l'échec de cette instance.

A votre initiative, une commission ONE s'est tenue et à notre demande, une circulaire APCMA a été transmise à l'ensemble des CMA. Elle indiquait la nécessité d'informer les agents du réseau des évolutions issues de la réforme territoriale. Vous avez également décidé de réunir une CPN56 pour valider le travail de la commission ONE.

Or à la réception des documents préparatoires de la CPN56, nous constatons une fois encore que des éléments ne correspondent en rien aux travaux de l'ONE. Ils prévoient des organisations qui n'ont pas été débattues lors de la commission. De nouveau, des décisions unilatérales excluent de fait le dialogue social des instances de concertation. Vous annoncez, en séance, vouloir faire paraître à l'ODJ de la prochaine CPN52, l'annexe X. Si l'on voulait saborder une tentative de reprise des négociations

au bénéfice, nous le rappelons, de l'ensemble des parties prenantes du réseau, on ne s'y prendrait pas autrement.

Plus grave, nous supposons que notre démarche préalable a été perçue par vos services comme une tentative de contourner nos engagements syndicaux vis-à-vis des autres organisations représentant les personnels et que pis encore celle-ci n'aurait eu pour objectif que servir nos intérêts.

Pour finir notre organisation n'a pas l'habitude de faire l'objet de métaphores douteuses et nous nous permettons de vous faire remarquer qu'en qualité de Président de l'APCMA, c'est vous qui pilotez les instances de concertation et le dialogue social au sein du réseau.

Dans ces conditions vous comprendrez que pour lever toute ambiguïté et respecter notre engagement en direction de nos adhérents, nous ne souhaitons plus donner suite à une rencontre qui ne s'inscrit pas, à notre sens, dans les fondamentaux d'un échange visant l'équilibre d'un dialogue raisonné et constructif.

Pour le Bureau National CGC-CMA

Le Président

Jean-Marc Lafaye